

FICHE TECHNIQUE



- **Composition** : 85% hydrogénocarbonate de potassium
- **Dose** : 3 kg/ha, 1-8 applications avec un intervalle de 7 jours
- **Délai avant récolte** : 1 jour
- **LMR** : aucune
- **Sans résidus** : Karma® contribue à abaisser les niveaux de résidus et s'utilise aussi parfaitement en cultures biologiques.
- **Cultures** : Petits fruits, pommiers, abricotiers, pêchers, houblon, oignons, échalote, choux, asperge, légumes, herbes, arbres et arbustes feuillus ornementaux, vigne

DONNÉES TECHNIQUES



EMBALLAGE : 5 kg

ZONE TAMPON : minimum légal

FORMULATION : poudre soluble dans l'eau (SP)

NUMÉRO D'AUTORISATION : 10206P/B

RECOMMANDATIONS



L'apparition d'une réaction de la plante n'est pas exclue. Cependant le risque est minime lorsque vous suivez ces recommandations : Ne pas pulvériser sur les cultures sous stress (notamment en période de sécheresse) et parfois sous un soleil trop chaud. Toujours utiliser suffisamment d'eau. Ne pas mélanger le Karma® avec des produits à base de cuivre ni ajouter de produit mouillant supplémentaire. Un pH élevé est nécessaire pour une bonne efficacité. Une attention particulière doit être apportée aux combinaisons avec des engrais foliaires. Un mélange tankmix avec du soufre est possible. Utilisez alors une dose de 2 kg de Karma® + 3 kg de soufre (80%).



KARMA

CERTIS
Growing Together

KARMA®

Le partenaire indispensable contre l'oïdium du fraisier!

Certis Europe BV
270 Avenue de Tervueren
1150 Bruxelles
Belgique

www.certiseurope.be
tel. +32 (0) 2 331 31 94

Pour toutes questions d'ordre technique, veuillez contacter :

Bert Callebaut
+32 (0)473 30 06 19

Johan Maelfeyt
+32 (0)471 20 00 65





LES ATOUTS

- Forte **action de contact** contre l'oïdium
- Bon **partenaire**, sans risque de résistance
- **Pas** de résidu
- **Autorisé** en agriculture biologique

CONDITIONS D'APPLICATION

- **Dose** : 0,2% - 0,3% (max 3 kg/ha)
- **Pas ajouter** de mouillant
- **Ne pas acidifier**
- Ne pas mélanger en combinaison avec un **engrais foliaire**

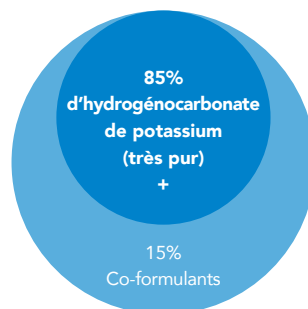
Karma® est un fongicide de contact et n'a pas d'action systémique. Les spores et le mycélium qui entrent en contact avec la substance active voient leur pression osmotique diminuer, une modification du pH et l'absorption des ions bicarbonate.

MODE D'ACTION

Ce produit à base d'hydrogénocarbonate de potassium est formulé en poudre mouillable (85% SP) et contient un agent de mouillage et d'accroche.

MOUILLANT

- Couverture homogène de la feuille
- Meilleur contact avec le champignon pathogène



COLLANT

- Le produit reste plus longtemps sur la feuille
- Meilleure résistance au lessivage



Traitée versus non traitée

La destruction des spores après pulvérisation repris sur la photo du haut souligne la grande efficacité du Karma®. (Photos : Dr. Ken Horst, H&I Agritech, Inc.)

APPLICATIONS



FRAISIERS

Pour lutter contre l'oïdium. La dose recommandée lors d'une application en solo est de 3 kg/ha et de 2 kg/ha en combinaison avec d'autres produits. Gardez un intervalle entre deux pulvérisations d'au moins 7 jours. L'hydrogénocarbonate de potassium doit être en contact avec de l'eau pour permettre la libération des ions bicarbonates. Une humidité suffisante est donc essentielle pour une bonne efficacité du produit.



FRUITS À BAIES

Groseille et cassis : Il est conseillé d'appliquer le Karma® qu'à partir du moment où les fleurs ont fané et à la dose recommandée de 2-3 kg/ha. Parmi la petite gamme de produits autorisés en cultures de fruits à baies, Karma® est un atout non négligeable dans la lutte contre l'oïdium du groseillier.



Groseille à maquereau : Il est conseillé d'appliquer un autre produit durant la période de germination jusqu'à ce que les fleurs ont fané avant d'appliquer le Karma® à la dose recommandée de 2-3 kg/ha avec un intervalle d'au moins 7 jours.



POMMIERS

Le moment idéal pour lutter contre la tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*) est d'appliquer le Karma® directement après toute infection. Pulvériser le produit lorsque les conditions sont humides n'influence pas l'efficacité du produit à condition que le feuillage puisse sécher rapidement après le traitement.